Famille

INFORMATIONS

CODE PRODUIT
DPF297B

PUBLIC CONCERNÉ
Notaires et Collaborateurs

NIVEAU
Expert

DURÉE
1 jour(s) (7,0 heures)

PRÉREQUIS
Aucun prérequis exigé, toutefois des connaissances en droit de l'indivision, droit des successions et du divorce sont fortement conseillées et vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION
Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Type de formation : Intra, inter, commandé
L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur
Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur
Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie
Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES
En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public
En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT
Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS
Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)
Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION
Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Indivision : questions notariales choisies

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Mieux appréhender les questions liées à la gestion de l'indivision et aux comptes d'indivision
- Mieux appréhender les questions liées à la vente du bien indivis, le cas échéant avec une intervention judiciaire
- Mieux appréhender les questions liées à la liquidation de l'indivision et au partage.

CONTENU

Introduction
La notion d'indivision et diversité des points d'attention et des blocages
I. Le quotidien du bien indivis et les enjeux liquidatifs
Financement de l'acquisition et neutralisation
Dépenses de conservation et d'amélioration
La jouissance privative, éléments centraux
Application de la prescription extinctive
II. La vente du bien immobilier indivis, l'intervention judiciaire et le sort du prix
Principe d'unanimité
Procédure de vente sur intervention judiciaire
Sort du prix et avance en capital
III. Les principes d'établissement des comptes d'indivision, un préalable essentiel du partage
Le compte d'administration et les comptes d'indivisaires
Le compte général d'indivision et la détermination de l'actif net à partager
IV. Les éléments essentiels du partage
Définition et enjeux de la jouissance divise sur l'actif net à partager
Notion de passif de l'indivision
Les possibilités d'inégalité

Cas pratique final d'illustration »

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636